



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

EDITORIAL : Le Center Parcs de Roybon n'était pas loin de Voiron. Au terme d'une longue bataille de plus de dix ans des écologistes et des zadistes, le groupe Pierre & Vacances a annoncé en juillet 2020 qu'il retirait son projet car les recours judiciaires s'accumulaient (mise en accusation de gros problèmes d'eau, d'emprise forestière et de tourisme réservé). Depuis, les zadistes ont été évacués. Mais, comme le foncier appartient à ce groupe, les écolos isérois vont continuer à surveiller ce que va devenir ce site, chacun étant conscient de protéger ce morceau du magnifique massif des Chambarans pour ne pas recréer un nouveau dossier judiciaire, tout en étant ouvert aux propositions.

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – En 1978.....la BRETAGNE cumule PLOGOFF et AMOCO-CADIZ

ut! chut! ch



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com

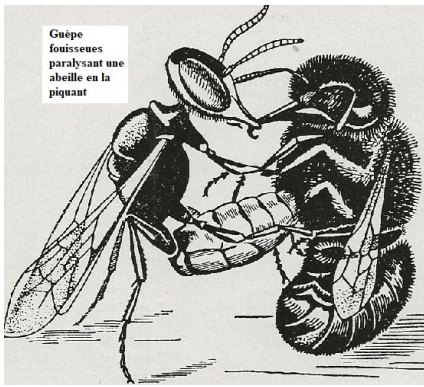
**FROID: LES FRANÇAIS
SONT INVITÉS À RÉDUIRE LEUR
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ**

QU'ON N'AIT PAS
ANTICIPÉ LES MASQUES,
LES TESTS ET
LES VACCINS,
PASSE ENCORE
!!!

MAIS, L'HIVER
PUTAIN,
IL REVIENT
TOUS LES ANS
!!!



ABEILLES 5 - abeilles et humains même combat (suite)



16 août 2016..... Une étude de sept chercheurs britanniques publiée par la revue Nature indique de façon incontestable que les néonicotinoïdes ont multiplié par trois la mortalité des abeilles. Les chercheurs ont croisé dix-huit années de données portant sur 62 espèces sauvages d'Angleterre exposées au colza. Ils ont volontairement écarté les abeilles domestiques, car les apiculteurs les déplacent parfois en fonction des floraisons. Il n'y a plus désormais que les firmes agrochimiques pour nier ces faits d'effondrement. Ces sociétés préfèrent le réduire à un facteur pathogène parmi d'autres : virus, monocultures réduisant et fragmentant leurs habitats, champignons, invasion de frelons, réchauffement climatique. Il semble au contraire que les néonicotinoïdes multiplient par 3 cette mortalité accélérée.

3 septembre 2016..... Des apiculteurs de Caroline-du-Sud (Sud-est des États-Unis) découvrent actuellement des millions d'abeilles mortes après une campagne d'épandage aérien d'un pesticide controversé, lancé enfin d'éliminer les moustiques porteurs du virus Zika. Le comté de Dorchester reconnaît avoir ordonné l'épandage aérien d'insecticide le 28 août, après la détection de quatre cas de personnes touchées par le Zika dans cette zone deux jours plus tôt.

14 septembre 2016..... A Toulouse, les abeilles vont prendre l'avion pour changer du miel de fleurs, feront-elles du miel de kérosène grâce aux ruches d'aéroport ? Le géant de la chimie Syngenta va bientôt lancer une opération en partenariat avec l'aéroport de Toulouse-Blagnac, une boîte spécialisée dans le commerce des aliments pour le bétail et l'INP (école d'ingénieur à Toulouse). Au pied de la tour de contrôle de l'aéroport, ces nouveaux amis des abeilles vont installer près de 80 ruches modernes car connectées et pilotées à distance. Pourquoi les mettre là ? Parce que tous ces hectares verts seront enfin rentabilisés : il suffira d'y semer des plantes mellifères et on pourra ensuite vendre du miel dans les boutiques de l'aéroport. Le projet DEFAMUR (pour Développement Economique de la Filière Apicole en Milieux Urbains et Ruraux) sera le point de départ d'une nouvelle filière de production apicole. Il va inaugurer un partenariat gagnant-gagnant entre agriculteurs et apiculteurs. Il va permettre la professionnalisation du métier d'apiculteur, qui permettra une amélioration de la productivité. A l'entendre, Syngenta va tout leur expliquer et relancer la production de miel en France. Laquelle en produit moins de 10 000 tonnes par an, alors qu'elle en consomme 40 000. Syngenta promet d'arranger ça. Son diagnostic est sans appel : si les abeilles passent l'arme à gauche, c'est surtout à cause de la diminution des ressources alimentaires et des agresseurs naturels comme les virus et le frelon asiatique. Ce ne doit pas être à cause des pesticides agricoles produits par Syngenta. Est-ce que les apiculteurs se réjouissent du coup de main du géant de la chimie ? Du côté de l'UNAF (union nationale des apiculteurs) et de la FFAP (fédération française des apiculteurs professionnels), les deux organisations n'ont jamais entendu parler de ce projet et le trouvent délirant. Un chercheur du CNRS qui a beaucoup travaillé sur la disparition des abeilles due aux neurotoxiques déclare : «je reste sceptique quand un vendeur de ces toxiques s'associe à un aéroport pour réinventer l'apiculture sans les apiculteurs. Les abeilles étant le talon d'Achille des agrochimistes, on peut se demander si un tel projet ne vise pas la mainmise de quelques compagnies sur le système apicole ». En prime, celles-ci tentent de financer leur projet (1,78 millions) grâce aux deniers publics. Les promoteurs de DEFAMUR ont ainsi demandé l'aide de la banque publique d'investissement et de la région Occitanie, mais tous leur ont claqué la porte au nez. L'écologiste Gérard Onesta, président du bureau de l'assemblée régionale : «Hors de question de donner un euro à une opération de verdissage totalement indécente qui veut faire du fric sur le dos des abeilles ».

23 septembre 2016..... La production de miel en France a connu cette année 2016 une nouvelle année catastrophe à cause des conditions climatiques pour la production de miel. Cette production passe, avec 9000 tonnes, en dessous des 10 000 tonnes de 2014, qui était considérée comme la pire année de l'apiculture française.

Novembre 2016..... Le maire de la commune de Fontoy en Moselle et son conseil municipal ont prononcé un arrêté décrétant l'interdiction de l'usage de tous pesticides néonicotinoïdes sur le territoire de la commune. Dans un courrier daté du 16 décembre 2016, le sous-préfet de Thionville va demander au maire de retirer l'arrêté municipal, car il s'agit d'un domaine sous la compétence de l'État. La loi biodiversité promulguée en juillet 2016 interdit ces produits nocifs pour le système nerveux humain et particulièrement destructeur pour les abeilles, mais à partir de 2020 seulement. C'est un délai trop long pour la mairie qui a voulu accélérer le rythme, quitte à aller au tribunal s'il le faut. Le maire appelle les autres élus de son département à suivre son exemple.

12 janvier 2017..... La Commission européenne diffère la fin des insecticides tueurs d'abeilles, les néonicotinoïdes. Elle maintient le moratoire et annonce avoir repoussé sa décision à l'automne 2017, le temps pour l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), de finaliser une réévaluation complète des risques. Pourtant, les évaluations préliminaires publiées par l'EFSA en novembre 2016 laissent peu de marge à Bruxelles. Bruxelles devrait proposer l'interdiction définitive de ces substances en agriculture, à l'exception de leur utilisation en milieu confiné. Cependant, l'approbation de certains Etats membres est loin d'être acquise. En attendant l'automne et la publication, par l'EFSA de la réévaluation complète de ces substances, Greenpeace a commandé à l'université du Sussex (Royaume-Uni) une synthèse de la littérature scientifique accumulée sur le sujet depuis 2013. Il est rendu public aujourd'hui et souligne notamment que ces produits sont désormais fréquemment retrouvés dans les points d'eau, qu'ils persistent longtemps dans les sols et que des plantes sauvages, non traitées, absorbent une quantité importante de néonicotinoïdes. Ces substances se retrouvent dans leur pollen, leur nectar et leur feuillage. Le fait que les néonicotinoïdes contribuent au déclin des abeilles sauvages et aggrave les problèmes de santé des abeilles domestiques est plus fermement établi qu'il ne l'était lorsque le moratoire partiel européen a été adopté. L'étude pointe en outre la variété des organismes, notamment aquatiques, touchés par ces substances, éventuellement transmis ainsi aux oiseaux et aux poissons.

(suite au n°49)

EFFET DE SERRE Ch14 - LA CONFERENCE DE NEW DELHI (INDE) COP8

24 octobre 2003..... Les glaciers alpins ont souffert de la canicule estivale. Le glacier de Sarennes, dans le massif des Grandes Rousses, est un site d'étude privilégié depuis longtemps par les chercheurs. Il a baissé cette année de plus de trois mètres, cinq fois plus que la moyenne des 50 dernières années. Cette fonte accélérée s'inscrit dans un mouvement de recul général des formations glaciaires alpines, qui ont perdu 30 à 40% de leur superficie depuis le milieu du XIXe siècle. Le suivi de plusieurs sites d'altitude, en France, en Suisse et en Autriche, montre que ce retrait s'est accentué depuis le début des années 1980, sous l'effet du réchauffement climatique.

Novembre 2003..... Le premier bilan global de la pollution de l'air cet été, réalisé par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), indique que la pollution atmosphérique par l'ozone en France a atteint pendant l'été 2003 les taux les plus élevés depuis 1991. Les conditions climatiques et les températures très élevées de cet été ont conduit à ces excès. De mai à septembre, les observateurs ont recensé 84 journées où l'ozone a dépassé 180 microgrammes par mètre cube d'air et par heure. La première quinzaine d'août a été la plus polluée de l'été. Le seuil d'alerte, que la directive européenne du 12 février 2002 fixe à 240 microgrammes/m³/h, a été dépassé durant 13 jours dans huit régions françaises.

8 novembre 2003..... L'IFP (Institut Français du Pétrole) présente des travaux de recherche en matière de réduction des émissions de CO2 par capture et stockage dans le sol. Cette séquestration géologique apparaît comme une des solutions les plus prometteuses pour l'avenir. Elle permettrait aux pétroliers d'exploiter plus vertueusement et jusqu'au dernier baril les gisements d'hydrocarbures. Un projet européen CASTOR (CApture au STOckage), qui fédère 11 pays, va permettre de tester trois modes de stockage dans le sol : dans un gisement pétrolier abandonné de Méditerranée (Casablanca), dans le sel profond (mer du Nord) et dans les gisements de gaz épuisés (Pays-Bas et Autriche). Il faut absolument s'assurer que ces stockages seront étanches sur le long terme afin de rentabiliser techniquement et économiquement ces opérations.



Ch15 - CONFERENCE DE MILAN - COP 9

Décembre 2003..... Alors que l'Union européenne avait pris l'engagement de réduire de 8% ses émissions de gaz à effet de serre en 2008 par rapport à 1990, elle n'en est qu'à 2,3% de réduction en 2002. Ceci s'explique par des résultats forts contrastés selon les pays : le Luxembourg est le meilleur élève avec une baisse de 44% (contre 28% pris comme engagement), la Suède qui était autorisée à progresser de 4% a baissé de 3,3%. L'Allemagne (-18%) et la Grande-Bretagne (-12 %) ont pratiquement atteint leurs objectifs. La Grèce était autorisée à augmenter de 25% et a effectivement augmenté de 23%. Tous les autres pays sont loin de leurs objectifs, même la France qui devait simplement se maintenir à son niveau a augmenté légèrement ses émissions (+0,4%).

1 décembre 2003..... La conférence des Nations unies sur le climat (COP 9) s'ouvre à Milan (Italie). La Russie est absente et rechigne à ratifier le protocole de Kyoto. Les Etats-Unis sont en retrait. À ce jour, 119 Etats ont ratifié ce traité qui engage les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Mais seules 44% de ces émissions sont représentées par les signataires alors qu'il faudrait 50% pour faire entrer le traité en vigueur. Il manque les 17,4% des Russes. Les Européens tancent fermement la Russie et veulent soutenir financièrement les pays en développement pour financer des technologies propres. Mais pour l'heure, les pays du Sud jugent que les pays riches doivent faire des efforts significatifs. Les Européens ont du mal à progresser dans la réduction des gaz à effet de serre, tandis que les Etats-Unis sont aux antipodes de cet objectif. Washington pense que seul le progrès technique va résoudre un jour le problème du réchauffement climatique et veut se contenter de ralentir la croissance des gaz à effet de serre. Le souhait de le gouvernement américain est de casser le protocole de Kyoto car il est trop contraignant.

1 décembre 2003..... En France, des pluies diluviennes s'abattent sur 19 départements du sud-est et du centre-est, provoquant des inondations de forte ampleur et entraînant la mort de cinq personnes. Fortement touché, menacé par le Rhône, réceptacle de toutes les rivières gonflées, le département des Bouches-du-Rhône connaît une situation suffisamment grave pour que le préfet déclare avoir mis ses services sur le pied de guerre, devant les prévisions météorologiques défavorables. Le 7 décembre, c'est au tour de la Loire d'être placée sous haute surveillance, avec un dépassement des cotes d'alerte qui provoquent des inondations dans plusieurs départements, de la Nièvre au Loiret. Il s'agit des principales inondations enregistrées dans le sud-est de la France depuis 15 ans.

2 décembre 2003..... Finalement, la Russie fait savoir qu'elle ne peut pas ratifier le protocole de Kyoto : ce protocole, dans sa forme actuelle, pose les limites significatives à la croissance économique de la Russie. Cette nouvelle sème le trouble à la conférence sur le climat de Milan. Les organisations écologistes s'emploient cependant à relativiser cette déclaration car les Russes sont capables de volte-face à l'avenir.

12 décembre 2003..... La conférence de Milan sur le climat s'achève dans le pessimisme. L'opposition des Etats-Unis et l'absence de la Russie menacent la survie du protocole de Kyoto. Les Européens tiennent bon pour maintenir en vie ce protocole qui, pourtant, ne contraint à un effort concret que eux-mêmes, le Japon et le Canada. Des accords sont conclus sur le nouveau fonds spécial pour les changements climatiques et pour les fonds pour les pays les moins avancés. Quant à l'Italie, qui était le pays invitant, elle paraît de plus en plus réticente vis-à-vis du protocole de 1997.

(suite au numéro 49)

NICOLAS HULOT

ch8 – Vers «En marche »

21 avril 2016..... À un an de l'élection présidentielle, depuis plusieurs mois, l'Élysée laisse planer le risque d'une élimination de la gauche en cas de dispersion de ses voix et tente de réunir à tout prix. C'était aussi l'objectif du dernier remaniement ministériel et du débauchage de certains écologistes, censé torpiller une candidature EELV. Peine perdue, les Verts semblent bien décidés à être représentés en 2017. Si l'hypothèse Hulot a les faveurs de beaucoup, Cécile Duflot et Noël Mamère ont aussi annoncé leur disponibilité. Le secrétaire national d'EELV David Cormand juge que «C'est une erreur de penser que la présence d'offres alternatives fait progresser le FN. Ce dernier progresse avec l'incapacité de la gauche de proposer une alternative ». Jean-Luc Mélenchon ne dit pas autre chose : «Les socialistes pourraient changer de disque ! Avec ce raisonnement, il n'y a qu'à voter Juppé au premier tour. C'est trop facile, ce sont eux qui font monter Madame Le Pen ! ».

22 avril 2016..... Un mouvement Utopia lance un appel à Nicolas Hulot pour la présidentielle de 2017. Face à la déroute des partis politiques traditionnelles, seul un candidat issu de la société civile, en dehors des structures partisanes, peut incarner l'espoir. Seul Nicolas Hulot est aujourd'hui en mesure de porter cette espérance et de gagner l'élection présidentielle. Nicolas Hulot n'est pas un professionnel de la politique, prisonnier des logiques du pouvoir. C'est un homme indépendant et libre, engagé et déterminé, qui aura le courage de prendre les décisions indispensables à la transformation de la société, en s'affranchissant des postures et des dogmes traditionnels. Il saura s'appuyer sans préjugés sur d'autres personnalités qui ont démontré, par leur expertise ou leurs actions, qu'elles étaient capables de changer le monde. Plus largement, il sera le porte-voix de celles et ceux qui inventent, qui créent, qui partagent. Loin des querelles politiques qui n'en finissent plus, loin des ambitions personnelles qui s'affrontent et paralysent l'action, il saura mettre en lumière les femmes et les hommes de terrain qui proposent des solutions concrètes. Et l'association Utopia invite à signer cet appel.

25 avril 2016..... C'est la dernière conférence environnementale du quinquennat, François Hollande va tenter de clarifier l'action du gouvernement en cette matière. Le gouvernement, les élus, les syndicats (sans la CGT qui boycotte le gouvernement), le patronat et des ONG se réunissent autour de trois tables rondes : les chantiers liés à la loi sur la transition énergétique, le bilan de la COP21 et les mesures à prendre pour que la France puisse respecter ses engagements liés à l'accord de Paris. L'eurodéputée EELV Michèle Rivasi a décidé aussi de boycotter cette rencontre. Parmi les points chauds, on trouve la programmation pluriannuelle de l'énergie, un document qui détaille comment arriver aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique adoptée en août 2015 (passer de 75 à 50% d'électricité d'origine nucléaire en 2025, réduire de 40% les gaz à effet de serre en 2030 et diviser de moitié la consommation d'énergie en 2050). Mais la fondation Nicolas Hulot (FNH) se déclare dans le flou car le document de Ségolène Royal n'est pas prêt. Autres points d'achoppement : la fiscalité écologique n'est pas au programme, de même que la biodiversité et la problématique de Notre-Dame des Landes.

27 avril 2016..... Malgré Nicolas Hulot qui n'est pas candidat déclaré à l'élection présidentielle, près de 40 000 personnes ont signé une pétition pour appeler l'écologiste à se présenter en 2017. Il affirme qu'il réfléchit !

3 juin 2016..... Le défenseur de la nature Nicolas Hulot, qui pense que les Français en ont marre du show permanent de la politique, dira s'il se présente à la présidentielle de 2017 avant la fin de l'année. Le sexagénaire annonce qu'il a réuni une équipe autour de lui, «un certain nombre de personnes qui voudraient que je prenne des initiatives », et qu'ils travaillent tous ensemble. Mais, «être candidat n'est pas la seule option », prévient l'ancien présentateur de TF1, qui voudrait peser d'une manière ou d'une autre dans l'élection. «Je n'ai pas décidé, je n'ai pas renoncé. C'est de la réflexion, pas de l'hésitation ». Il dénonce, par ailleurs, l'indifférence des Européens vis-à-vis des migrants : «où est passée notre humanité, où est la gauche, où est l'Europe ? ».

12 mai 2017..... Le journal Le Monde nous présente Matthieu Orphelin un proche de Nicolas Hulot qui est candidat aux législatives à Angers. S'il est élu le 18 juin, Mathieu choisira sans nul doute de siéger à la commission du développement durable de l'Assemblée nationale. Parmi les 577 candidats investis sous l'étiquette «la République en marche », il est certainement le plus ardent défenseur de l'environnement. Ancien porte-parole de la fondation Hulot, proche de Nicolas, le candidat aux législatives dans la première circonscription du Maine-et-Loire a conseillé l'équipe d'Emmanuel Macron sur l'écologie. Ancien président du groupe EELV du conseil régional des Pays de Loire entre 2010 et 2012, Matthieu Orphelin c'est déjà frotté à la politique. «Mais cela n'avait rien à voir avec aujourd'hui, s'exalte-t-il. Fini le clivage droite-gauche, finies les logiques d'appareil et les lourdeurs. Là, je sens le parfum du renouveau ». Depuis le 7 avril, en accord avec son employeur, l'agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie (Ademe) où il dirige un service de 70 personnes, il est en vacances. En fait, il a pris des congés payés jusqu'au 20 juin. Matthieu Orphelin est né à Saint-Nazaire, vit à Angers depuis 17 ans.

(suite au numéro 49)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv.fr>

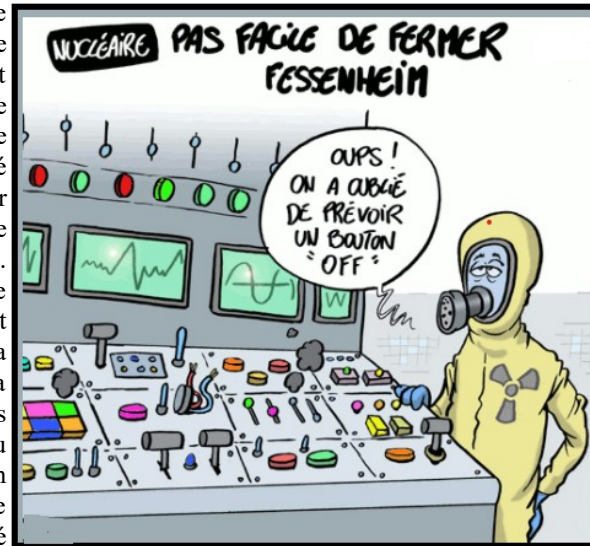


FESSENHEIM

ch5- C'est pour quand ? (suite)

20 mai 2017..... Un dossier important qui attend Nicolas Hulot, celui du nucléaire. Le ministre, qui n'a jamais été un farouche antinucléaire, devra avant tout appliquer la loi de transition énergétique pour la croissance verte promulguée en août 2015, qui vise à diminuer par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et à rééquilibrer les mix énergétiques, en réduisant la part du nucléaire dans la production électrique de 75% à 50% à l'horizon 2025. Il devra aussi mener à son terme la fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), promise par François Hollande mais repoussée à fin 2018 ou début 2019. Là aussi, le ministre reste dans la ligne gouvernementale : « le nucléaire, que l'on soit pour ou contre, on ne peut pas s'en passer demain matin » déclare-t-il récemment.

22 juin 2017..... Centrale nucléaire de Fessenheim - L'exploitant de la centrale nucléaire a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la radioprotection concernant le dépassement du quart d'une limite de dose individuelle annuelle. Le 20 juin 2017, un agent d'une société prestataire réalise une activité de maintenance d'une presse compactant des déchets radioactifs dans le bâtiment des auxiliaires nucléaires. A sa sortie de zone contrôlée, une contamination de la peau au niveau de l'aîne est détectée. L'agent est immédiatement pris en charge et la particule radioactive à l'origine de cette contamination est retirée. Pour les travailleurs susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants lors de leur activité professionnelle, les limites réglementaires annuelles de doses sont, pour douze mois consécutifs, de 20 millisieverts pour le corps entier, de 150 millisieverts pour le cristallin et de 500 millisieverts pour la peau. La dose estimée reçue par l'intervenant est inférieure à la limite annuelle réglementaire au niveau de la peau. Toutefois, cet événement est redevable de la déclaration d'un événement significatif pour la radioprotection car la dose estimée à la peau dépasse le quart de la limite annuelle. Le niveau d'exposition de l'intervenant ne justifie pas de traitement médical particulier et est sans conséquence. Du fait du dépassement du quart de la limite réglementaire annuelle d'exposition pour un travailleur, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES. Le Sievert est l'unité légale de dose qui permet de rendre compte de l'effet biologique sur un organisme vivant. Le Sievert n'est pas une quantité physique mesurable mais obtenue par le calcul. Pour les faibles doses, on utilise le milliSievert (symbole mSv) qui représente un millième de Sievert.



8 août 2017..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la sûreté concernant le non-respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) relatives au confinement du réacteur. Les STE sont un recueil de règles approuvées par l'Autorité de sûreté nucléaire qui définissent les conditions de fonctionnement de l'installation. L'enceinte de confinement du réacteur est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent la cuve contenant le combustible nucléaire, les générateurs de vapeur et le pressuriseur. Elle est destinée à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés en cas d'accident. Lors des opérations de manutention du combustible, lorsque le réacteur est à l'arrêt, les STE demandent qu'une des deux portes du sas d'accès au bâtiment réacteur situé au niveau 8 m soit refermable. Le 4 août 2017 en début de soirée, l'exploitant constate qu'un câble électrique, posé le jour même en fin de matinée, transite par ce sas et empêche ainsi une éventuelle fermeture complète des portes du sas. Cette situation, en cas d'accident de manutention du combustible, aurait pu entraîner un retard dans la fermeture de l'enceinte du bâtiment réacteur. Dès la découverte de la situation, les opérations de manutention du combustible ont été stoppées et une remise en conformité a été engagée. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Toutefois, en raison du caractère tardif de sa détection au regard des spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

12 septembre 2017..... La société suisse Centrales Nucléaires en Participations SA (CNP) va cesser d'acheter de l'électricité provenant de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), dont la fermeture complète est prévue en 2019, annonce EDF. Le groupe suisse avait un contrat avec EDF depuis 1971, qui lui permettait d'obtenir 15% de la production des deux réacteurs de la centrale.

1 octobre 2017..... L'unité de production n°1 de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) est raccordée au réseau national après plus de deux mois d'arrêt pour maintenance. Composée de deux unités de production de 900 MW chacune, Fessenheim était totalement à l'arrêt depuis le 22 juillet et le lancement de cette opération de maintenance sur la tranche 1. La tranche 2 est arrêtée depuis juin 2016 en raison d'un générateur de vapeur suspect.

1978..... LA BRETAGNE CUMULE PLOGOFF ET AMOCO-CADIZ



Les Bretons, l'armée et l'énergie

Tel un cancer en pleine évolution, l'énergie a pris la Bretagne en tenailles : d'un côté le pétrole, de l'autre le nucléaire

Vers la moitié du mois de mars, vous recevrez un bulletin spécial n° 11

SPECIAL MAREES NOIRES SUR
LE LITTORAL ATLANTIQUE
(3ème partie)

A près les premières marées noires : TORREY-CANYON (3/1967), OLYMPIC BRAVERY (1/1976), BOEHLEN (10/1976), AMOCO-CADIZ (3/1978), GINO (4/1979), TANIO (3/1980), AMAZZONE (1/1988) ... puis l'ERIKA, mais, si cela commence à bien faire, d'autre sont à venir.